



ATTESTATION
GARANTIE FINANCIÈRE

POLICE : GFI77457

SASU JFR Patrimoine
5 rue du Château
25300 CHAFFOIS

M. Sylvain RIVET, Directeur Général de CGPA, atteste que l'assuré ci-dessus a souscrit une Garantie Financière telle que définie aux Conventions CGF 2019.1, au titre de l'activité mentionnée ci-dessous :

ACTIVITE	MONTANT DE LA GARANTIE	PERIODE DE GARANTIE
INTERMEDIATION EN ASSURANCE , conformément aux articles L.512-7, R.512-15 et A.512-5 et suivants du Code des Assurances.	116.000 € par année d'assurance	Du 01/03/2022 Au 28/02/2023
INTERMEDIATION EN OPERATIONS DE BANQUE ET EN SERVICES DE PAIEMENT , conformément aux articles L.519-4 et R.519-17 du Code Monétaire et Financier.	116.000 € par année d'assurance	Du 01/03/2022 Au 28/02/2023
INTERMEDIATION EN TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE , telle que régie par la loi 70 – 9 du 02 janvier 1970 et le décret n° 72 – 678 du 20 juillet 1972.	30.000 € par année d'assurance	Du 01/03/2022 Au 28/02/2023

Fait à Paris, le 06/12/2021

Sylvain RIVET
Le Directeur Général



La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur